



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
3, passage du Chien-d'Or
Québec, QC, G1R 3Z8

ADDENDA #1 &
QUESTIONS/
RÉPONSES À:

APPEL D'OFFRES
INVITATION TO TENDER

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission à: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments – Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
3, passage du Chien-d'Or
Québec, QC
G1R 3Z8

Title-Sujet RÉFECTION DE LA ROUTE PROMENADE, REMPLACEMENT DE PONCEAUX ET ÉCLAIRAGE ROUTIER ET DES AIRES D'ENTRÉE		Date 30 juin 2016
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P300-16-5199		Client Ref. No. – No. de réf du client.
GETS Reference No. – No de reference de SEAG		
Solicitation Closes L'invitation prend fin – at – à 14h on – le 11-07-2016		Time Zone Fuseau horaire - Heure avancée de l'est (HAE)
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Sylvie Lagacé sylvie.lagace@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone 418-455-4817		Fax No. – No de FAX: 418 648-5392
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: Voir aux présentes		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur Telephone No. - No de telephone: _____ Facsimile No. - N° de télécopieur: _____ Email - Courriel : _____		
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur _____ Name / Nom Title / Titre _____ Signature Date		



ADDENDA # 1

LE BUT DE CETTE MODIFICATION EST DE :

- REMPLACER L'APPENDICE 1 – FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS; ANNULÉ ET REMPLACÉ PAR L'APPENDICE 1 – ADDENDA NO 1 ÉMIS LE 29 JUIN 2016,
- DE RENSEIGNER LES SOUMISSIONNAIRES CONCERNANT LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX DOCUMENTS DE SOUMISSION,
- FOURNIR DES PRÉCISIONS, INFORMATIONS ADDITIONNELLES EN **ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE**.
- DE RÉPONDRE À DES QUESTIONS POSÉES PAR DES SOUMISSIONNAIRES. VEUILLEZ EN TENIR COMPTE DANS L'ÉVALUATION DE VOTRE SOUMISSION.

RÉFÉRENCE PIÈCES JOINTES :

- 5P300-15-5199_ADDENDA NO 1
- 5P300-15-5199_ADDENDA NO 1.2
- 5P300-15-5199_ADD NO 1_PLANS LOT 1
- 5P300-15-5199_ADD NO 1_PLANS LOT 3 ET,
- 5P300-15-5199_ADD NO 1_APPENDICE_REV 1

QUESTIONS/ RÉPONSES

Questions posées lors de la visite :

QUESTION 1 : Dans le gel des travaux lors de la période du 17 au 25 septembre, est-ce qu'il a un arrêt des travaux complet sur tout le chantier (Km 57,6 à 62,6) ou seulement sur la section de la route entre l'Eskeer et le ruisseau Brodeur?

RÉPONSE 1 : Il faut avoir pavé et démobiliser l'équipement lors de cette période sur la section seulement.

QUESTION 2 : Est-ce que la date du dépôt des soumissions va être reportée?

RÉPONSE 2 : Oui, la date de dépôt modifié reste à confirmer, mais ce sera probablement le 11 juillet.

QUESTION 3 : À St-Jean-des-Piles, lorsque nous allons enlever les lampadaires, puisse qu'il ne faut pas briser l'asphalte, est-ce qu'il faut un mur de soutènement?

RÉPONSE 3 : Oui, il sera requis pour éviter de toucher au pavage ou selon autre méthode selon l'entrepreneur.

QUESTION 4 : Dans les dessins, il est indiqué qu'il faut localiser le sous-terrain, mais c'est plus du côté du parc qu'ils ont à localiser leurs équipements sous-terrain?

RÉPONSE 4 : Réponse : Non, c'est à l'entrepreneur de localiser ce qui se trouve dans le sous-terrain, car au fil du temps au parc aucun suivi n'a été fait de ce côté.

QUESTION 5 : Dans les coupes types, est-il possible d'ajouter et d'indiquer l'emplacement des fils optiques?

RÉPONSE 5 : Réponse : Non, nous n'avons pas le délai pour produire cela sur les plans et les informations que nous avons pour cela ne sont pas assez précises.

QUESTION 6 : Tous les travaux vont être avec de la repousse de végétation naturel?

RÉPONSE 6 : Oui, certain endroit avec justification nous pouvons acceptés l'ensemencement hydraulique, mais normalement c'est de la repousse naturelle. Il n'y a présentement aucun ensemencement hydraulique de prévu dans les documents.

QUESTION 7 : Est-il possible d'avoir les mesures ''cut and feel'' pour savoir les volumes à excaver, car notre délai est très limité pour faire les calculs?

RÉPONSE 7 : Je vais regarder pour clarifier cela. (BY)

QUESTION 8 : Est-ce qu'il y aura des travaux sur le pont Wapi durant la période de travaux.

RÉPONSE 8 : Non, travaux terminés, précisions à l'addenda.

QUESTION 9 : Pour le site de St-Gérard, est-ce que ça prend un panneau de contrôle, mais s'il a seulement 2 luminaires.

RÉPONSE 9: Oui, car on veut les contrôler quand même.

QUESTION 10 : On peut démolir les perceptions après le 27 septembre et il faut avoir terminé les travaux avant le 22 décembre?

RÉPONSE 10 : Exactement.

QUESTION 11 : Le déneigement se fait jusqu' à quel emplacement et est-ce que nous sommes chargés de déneiger?

RÉPONSE 11 : À moins qu'il neige en septembre, l'entrepreneur n'aura pas à déneiger. Parc Canada assume le déneigement dans le secteur St-Mathieu.

QUESTION 12 : Les bases des luminaires existantes sont-elles en béton?

RÉPONSE 12 : Ils peuvent varier entre bases en béton et sono tube, il n'a aucune **RÉPONSE** uniformité, car faite anciennement par des employés du parc.

QUESTION 13 : À quoi servent les 3 regards sur le côté de l'accotement?

RÉPONSE 13 : ce sont des puits absorbant.

QUESTION 14 : Il faut 2 couches d'asphalte?

RÉPONSE 14 : Oui, il faut 2 couches et les travaux doivent être terminés cette année et non en 2 phases.

QUESTION 15 : L'électricité est-elle fournie par le parc pour les roulottes de chantier et les installations de l'entrepreneur?

RÉPONSE 15 : Réponse : Non, l'entrepreneur devra fournir l'électricité pour ses commodités.

QUESTION 16 : Dans le cas que les ponceaux soient obstrués par un barrage de castor, est-ce que c'est le parc qui doit s'en occuper?

RÉPONSE 16 : Oui, le parc est chargé de s'occuper de baisser le niveau d'eau.

QUESTION 17 : Est-ce qu'on peut réutiliser le roc pour le remblai?

RÉPONSE 17 : Oui.

QUESTION 18 : Les feux de signalisation sont-ils acceptés?

RÉPONSE 18 : Réponse : oui, mais il faut que ça circule bien et qu'il n'y a pas trop d'obstruction sur les voies de circulation.

QUESTION 19 : Est-ce qu'il a une prise d'eau pour remplir les camions?

RÉPONSE 19 Oui, il faut demander l'autorisation avant de se remplir.

QUESTION 20 : Une guérite seulement restera en fonction pour l'été?

RÉPONSE 20 : Oui

Nouvelle réponse : Non, selon l'échéancier et l'achalandage, il est fort possible que les 2 perceptions (guérites) soient ouvertes.

QUESTION 21 : Y aura-t-il une voie attribuer à l'entrepreneur?

RÉPONSE 21 : Oui

QUESTION 22 : La signalisation doit-elle être bilingue?

RÉPONSE 22 : Possiblement à valider avec signalisation bilingue pour avoir une voie d'accès réservé à l'entrepreneur.

QUESTION 23 : Dans quels bordereaux met-on l'asphalte pour les travaux en électricité dans les stationnements, car si on le met dans le global, l'entrepreneur en électricité n'aura aucune limitation pour la brisé s'il est dans le nôtre et non dans celui électrique?

RÉPONSE 23 : Réponse : Un item sera mis au bordereau.

QUESTION 24 : Au bordereau à l'article 2.6.5 a) et b) sont 2 items identiques. Est-ce que l'un des 2 ne devrait pas être un autre calibre de pierre ou du même calibre mais en pierre de rivière?

RÉPONSE 24 : Dans le bordereau original, les 2 points sont très distinct,

- a) Revêtement de protection en pierre angulaire de calibre 100-200 mm, épaisseur 300 mm, incluant géotextile type V et déblai 2^e classe
- b) Revêtement de protection en pierre angulaire de calibre 200-300 mm, épaisseur 500 mm, incluant géotextile type V et déblai 2^e classe

Précisions globales pour le projet apportées par l'Agence :

- Secteur de la tortue des bois donc il faut prendre des précautions et en tenir compte dans notre soumission.
- Les radios sont fournies par le parc.

FIN DE LA SECTION

LA DATE D'OUVERTURE EST REPORTÉE AU 11 JUILLET, 2016 – 14H.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.